**Avis d’appel d’offre ouvert**

Pour renforcer l’employabilité des jeunes, faciliter la réinsertion des jeunes déscolarisés ou encore favoriser l’émergence des talents autour des métiers du numérique, la Fondation Orange Guinée élargit son réseau des FabLabs Solidaires en Guinée.

Elle entend multiplier ainsi les chances des jeunes guinéens d’accéder à cet univers et cela, sans avoir forcément besoin de se déplacer bien loin.

Après l’ouverture des FabLabs Solidaires en collaboration avec Ose Ton Emploi, Solidarité Laique et enfin AUF dans l’Orange Digital Center, **la FOG souhaite désormais ouvrir un autre FabLab dans Conakry, précisément à l’ENPT ou** en plus d’être accessible aux personnes désireuses de s’y former gratuitement- il sera proposé en complément de la formation.

A l’image des précédents, il sera un univers dans lequel chacun pourra venir découvrir, se familiariser, utiliser des équipements dits numériques pour du prototypage, des formations ou fabrications diverses.

1. **Objet de la consultation**

Le présent appel d’offre a pour objet l’obtention des meilleurs tarifs pour l’acquisition des dits équipements, qui étant spécifiques, doivent à la fois assurer qualité et garantie, être référencés dans le monde des Fablab.

1. **Forme et contenu de la Proposition**

Le soumissionnaire devra fournir une offre financière relative à l’achat des dits équipements ainsi que les garanties associées :

1. Une lettre de soumission par laquelle le candidat déclare son intention de soumissionner et son engagement à respecter l'ensemble des dispositions contenues dans le cahier des charges.
2. Une déclaration sur l'honneur attestant que le candidat n'est pas engagé dans une procédure de règlement judiciaire ou de liquidation des biens ;
3. Les attestations ci-après pour les entreprises de droit guinéen et étranger :

* Le RCCM ;
* Le code NIF à jour ;
* Le quitus fiscal.
* Un certificat de non-faillite ;

Toutes les pièces administratives demandées devront être en cours de validité au moment du dépôt des offres.

1. **Documents et renseignements à fournir par le soumissionnaire**

Indépendamment des documents à joindre à la proposition, le soumissionnaire s'engage à fournir, sur demande de la Fondation Orange Guinée, tous les renseignements jugés nécessaires dans les domaines juridique, financier, administratif et technique de l'entreprise.

La Fondation Orange Guinée se réserve le droit d’éliminer sans autre forme de procès toute offre recelant des informations fausses et / ou incomplètes.

1. **Documents constitutifs de l’offre**

Les réponses des soumissionnaires devront comprendre au moins les documents suivants:

1. Lettre de soumission ;
2. Récapitulatif des prix ;
3. Liste détaillée des prix ;
4. Lettre de compliance partenaire ;
5. La réponse point par point aux clauses administratives et financières.

**NB : l’offre financière et technique doivent être présentées dans deux (02) documents séparés**.

1. **Prix de l’offre**

Les offres seront en francs guinéens ou devise étrangère et devront obligatoirement indiquer l’incoterm (CIF, DDP, Exw etc) de préférence **le DDP.**

1. **Évaluation des offres**

Les offres seront évaluées sur leurs conformités techniques, leur prix et les références des soumissionnaires, conformément aux clauses sur les évaluations des offres en vigueur à Orange Guinée, clauses applicables au sein de la Fondation Orange Guinée.

Cette évaluation se fera selon les principaux critères suivants :

* Conformité Technique
* Prix et Conditions de paiement ;
* Références ;
* Délais de livraison.

1. **Dépôt des offres**

Les offres seront déposées sous format électronique exclusivement à l’adresse email suivante : [offresconsultations.ogc@orange-sonatel.com](mailto:offresconsultations.ogc@orange-sonatel.com) au plus tard le **13 septembre 2022 avant 12h00.**

L’objet du mail lors de l’envoie doit être **« Consultation Equipement FabLab».**

1. **Spécifications du besoin**

La liste des besoins se résume comme suit



1. **Les engagements du fournisseur**

Dans le cadre de la réalisation de cette consultation, les fournisseurs dont les offres seront retenues s’engagent à :

* Garantir la confidentialité des informations fournies par la Fondation Orange Guinée ;
* Fournir un retro planning de livraison du matériel et son installation (prise en main)
* Assurer l’installation du matériel sur site et celle des logiciels sollicités afin de garantir la prise en main par une formation des formateurs ; procéder aux tests requis
* Fournir si possible une garantie sur le matériel ;
* La Fondation Orange Guinée disposera d’un délai de deux semaines pour valider les propositions

## X- Fiscalité applicable

Les montants payés en contrepartie des prestations fournies s’entendent toutes taxes comprises et seront soumis à la fiscalité applicable aussi bien dans le pays du prestataire qu’en Guinée.

Concernant la fiscalité applicable en Guinée, les montants payés en rémunération des prestations fournies seront soumis à la retenue sur les revenus de source guinéenne perçus par des prestataires étrangers. **Le taux de cette retenue est de 15% et elle est à la charge du prestataire.**

NB: Les achats de matériels et équipements ne sont pas soumis à cette taxe.